



Communiqué de presse

Les services de renseignement en droit du travail de Haute-Corse se déplaceront au plus près des salariés et des employeurs pendant tout l'été

Adossés aux services de l'inspection du travail, les services de renseignements sont présents dans chaque département au sein des directions départementales de l'économie, de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP).

Chaque année, en Haute-Corse, ils répondent de façon personnalisée à près de 3000 demandes de renseignements relatives au droit du travail par téléphone, lors d'un accueil physique ou par écrit.

Ces renseignements personnalisés viennent compléter les informations délivrées par le site national « **Le code du travail numérique** » accessible sur le lien <https://code.travail.gouv.fr/>. Service public en ligne et gratuit, cet outil autant pensé pour les salariés que les employeurs, en particulier les TPE et les PME, est devenu une source de référence pour la recherche pratique d'informations sur le droit du travail.

Cependant, pour compléter cet ensemble, cet été, les agents des services de renseignement en droit du travail de Haute-Corse iront au plus près des salariés, notamment des salariés saisonniers, et des employeurs du secteur privé, en particulier des TPE/PME.

L'objectif consiste à leur apporter des informations juridiques générales ou personnalisées relatives au Code du travail, aux conventions collectives, à la jurisprudence sociale.... pendant une période très riche en activité.

Les services de renseignements de Haute-Corse se délocaliseront donc au plus près des territoires et des acteurs socio-économiques.

Pour la première fois, ils recevront les usagers sur 3 sites en plus de celui de Bastia :

Sur la plaine orientale :

A MORIANI (Casa Brasil - RN 198 - 20221 Santa Maria Poggio) le 6 juillet, le 20 juillet, le 3 août et le 24 août

A GHISONACCIA (Maison des services publics - rue Saint Michel - 20240 Ghisonaccia) le 6 juillet, le 20 juillet et le 10 août

En Balagne :

A ALGAJOLA (ZA de Corbara - RN193 - derrière le garage Peugeot - 20220 Algajola) le 13 juillet, le 27 juillet, le 17 août et le 31 août.

Ces permanences seront assurées de 10h à 13h, et de 14h à 15h30.

Les usagers peuvent réserver un rendez-vous sur le site : <https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-corse/rendez-vous/> ou par téléphone au **04 95 32 90 50**.



Nous vous tiendrons informés des résultats de cette initiative.

Isabel DE MOURA

Contact presse : Direction régionale de l'emploi, de l'économie, du travail et des solidarités (DREETS) de Corse

Marie ANTHELME – Responsable du Pôle Travail – 04.95.23.90.59 / 06.59.67.39.03 – marie.anthelme@dreets.gouv.fr

Valérie LEPETIT – Inspectrice du travail - 04.95.23.90.42 / 06.77.99.52.22 – valerie.lepetit@dreets.gouv.fr